

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION

Analyse et résolution de problèmes de gestion

A/144

Durée de l'épreuve : 6 heures

Coefficient : 6

Documents autorisés

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire. (Circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999, BOEN n°42).

Document remis au candidat

Le sujet comporte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.*Le sujet se présente sous la forme de 5 dossiers indépendants*

Page de garde	page 1
Présentation du sujet	page 2
DOSSIER 1 : Comptabilité générale	(30 points) page 3
DOSSIER 2 : Fiscalité	(25 points) page 4
DOSSIER 3 : Comptabilité des sociétés	(15 points) page 5
DOSSIER 4 : Analyse comptable et gestion prévisionnelle	(38 points) page 6
DOSSIER 5 : Outils mathématiques de gestion	(12 points) page 7

*Le sujet comporte les annexes suivantes :***DOSSIER 1**

Annexe 1 : Renseignements concernant la facturation – Société MARTIN	page 8
Annexe 2 : Informations sur l'échange des chariots élévateurs – Société MARTIN	page 9
Annexe 3 : Informations concernant l'entrepôt de stockage – Société MARTIN	page 9

DOSSIER 2

Annexe 4 : Renseignements concernant la situation fiscale de la société MARTIN	page 10
Annexe 5 : Extraits du mémento pratique Francis Lefebvre fiscal 2000	page 10

DOSSIER 3

Annexe 6 : Bilan de la société COMTE au 31 décembre 2000	page 11
Annexe 7 : Informations sur la répartition du résultat de l'exercice 2000 de la société COMTE	page 11
Annexe 8 : Informations diverses sur la société COMTE	page 11

DOSSIER 4

Annexe 9 : Compte de résultat de l'exercice 2000 de la société IMP	page 12
Annexe 10 : Données prévisionnelles pour la société IMP	page 13
Annexe A : Tableau des soldes intermédiaires de gestion	(à rendre) page 14

DOSSIER 5

Annexe 11 : Description des tâches dans l'entreprise BERTRAND	page 13
---	---------

Récapitulation des annexes à rendre avec la copie : Annexe A

(Les deux exemplaires fournis pour l'annexe à rendre, en un exemplaire, étant suffisants pour permettre la préparation et la présentation des réponses, il ne sera pas distribué d'exemplaires supplémentaires)

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner **explicitement** dans votre copie.

SUJET

2/14

Nota : il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie. Toute information calculée devra être justifiée. Les écritures comptables devront comporter les numéros et les noms des comptes et un libellé.

Vous êtes stagiaire au sein du cabinet d'expertise comptable SABIL.

À ce titre, l'expert comptable vous confie différents travaux concernant plusieurs entreprises (l'entreprise MARTIN, la société IMP et l'entreprise BERTRAND).

Ces différentes comptabilités sont tenues en francs et les exercices comptables coïncident avec l'année civile.

Cinq dossiers vous sont remis.

L'entreprise MARTIN est une société anonyme non cotée qui exerce une activité de production et d'entretien-réparation de machines outils à commande numérique.

L'ensemble de ses opérations est soumis à la TVA au taux normal (19,6 % à compter du 1^{er} avril 2000). Ses fournisseurs et ses clients se situent aussi bien en France qu'à l'étranger.

Travail à faire

1. Opérations d'achats-ventes

À l'aide de l'*annexe 1* :

- 1.1 Enregistrer les factures et les règlements du mois de décembre.
- 1.2 Passer toutes les écritures d'inventaire nécessaires au 31 décembre 2000 et préciser les incidences fiscales de celles-ci.
- 1.3 Indiquer à quelle date, au plus tard, l'entreprise MARTIN devra-t-elle basculer sa comptabilité en euros ?

2. Opérations portant sur les immobilisations

- *Chariot élévateur*

À l'aide de l'*annexe 2* :

- 2.1 Régulariser, au 31 décembre 2000, le compte 471 et passer toutes les écritures nécessaires concernant l'échange.
- 2.2 Enregistrer les écritures nécessaires au 31 décembre 2000.

- *Entrepôt de stockage*

À l'aide de l'*annexe 3* :

- 2.3 Enregistrer, le 1^{er} avril 2000, l'entrée de l'entrepôt dans les immobilisations de l'entreprise.
- 2.4 Enregistrer l'écriture nécessaire au 31 décembre 2000.

On vous fournit en *annexes 4 et 5* des renseignements concernant l'imposition des bénéfices de la société MARTIN ainsi que des extraits d'une documentation fiscale.

Travail à faire

PREMIÈRE PARTIE : IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (IS)

1. Déterminer le montant global de l'impôt sur les sociétés (IS et contribution additionnelle), au titre de l'imposition des bénéfices 1999 ainsi que le montant que la société a dû acquitter le 15 avril 2000, au plus tard, compte tenu des acomptes versés en 1999.
2. Calculer les montants du quatrième acompte d'impôt sur les sociétés et de l'acompte sur la contribution additionnelle d'impôt sur les sociétés exigibles le 20 novembre 2000 et indiquer les dates limites de versement.
3. Indiquer quelle est la pénalité encourue par la société en cas de versement hors délais.

DEUXIÈME PARTIE : IMPÔT SUR LE REVENU (IR)

Monsieur MARTIN, célibataire, président du conseil d'administration et actionnaire majoritaire de la société MARTIN, a perçu au cours de l'exercice 2000 une rémunération nette de charges sociales s'élevant à 452 000 F. Il a également encaissé des dividendes en provenance de la société MARTIN pour un montant de 34 000 F, avoir fiscal non compris.

4. Indiquer dans quelles catégories de l'impôt sur le revenu seront imposables les sommes perçues par Monsieur MARTIN.
5. Calculer le revenu net global de Monsieur MARTIN soumis au calcul de l'impôt sur le revenu.
6. Expliquer quel est le rôle de l'avoir fiscal dans l'imposition de Monsieur MARTIN.

Monsieur MARTIN est intéressé par l'acquisition d'une participation dans le capital de la société COMTE et vous demande de procéder à plusieurs évaluations à l'aide des renseignements fournis en *annexes 6, 7 et 8*.

Travail à faire

1. Terminer l'affectation du résultat de l'exercice 2000.
2. Calculer la valeur mathématique intrinsèque du titre COMTE, coupon détaché.
3. Calculer la valeur de rendement du titre COMTE au taux de 6,5 %, avoir fiscal non compris, en prenant comme référence la moyenne des résultats nets des trois derniers exercices.
4. Énoncer les principes comptables qui s'opposent à l'inscription au bilan de la plus-value latente sur le terrain.

La société IMP produit des circuits imprimés pour des fabricants de matériels électroniques.

Cette entreprise est encore jeune et tente de se développer sur un marché en expansion, mais assez fortement concurrentiel. Sa politique d'investissement est prudente, car elle ne dispose en capitaux propres que des apports de ses fondateurs à la création de la société et sa capacité d'endettement est faible. L'organisation de sa production se caractérise donc par un recours intensif à la main d'œuvre.

PREMIÈRE PARTIE : ANALYSE COMPTABLE

L'expert comptable vous communique le compte de résultat de l'exercice 2000 (*annexe 9*).

Travail à faire

1. Calculer les soldes intermédiaires de gestion (**annexe A, à rendre avec la copie**).
2. Définir et calculer la capacité d'autofinancement à partir de l'excédent brut d'exploitation.
3. Analyser la répartition de la valeur ajoutée et des autres revenus entre le personnel, l'Etat, les prêteurs et l'entreprise.
Vérifier les calculs.

Remarque : les "autres revenus" sont ainsi calculés : autres produits d'exploitation – autres charges d'exploitation + autres intérêts et produits assimilés.

4. Rédiger une note à l'attention du chef d'entreprise, dans laquelle seront mis en évidence les points faibles et les solutions envisageables pour améliorer ces résultats.

DEUXIÈME PARTIE : GESTION PRÉVISIONNELLE

Pour répondre aux besoins de ses clients la société produit trois modèles de circuits imprimés M1, M2 et M3.

Un fabricant de matériels automatisés a demandé à la société de lui fournir, pour la fin du mois de juin 2001, 100 exemplaires de chaque modèle soit 300 circuits imprimés à un prix unitaire hors taxes unique.

L'analyse du cycle de production a permis de déterminer des coefficients d'équivalence entre le coût variable unitaire du modèle M1, considéré comme l'unité de référence, et ceux des deux autres modèles.

On vous communique les informations nécessaires en *annexe 10*.

Travail à faire

5. Calculer le coût variable unitaire de production de chaque modèle et le coût de production variable total de la commande.
6. Déterminer le prix de vente unitaire minimal pour cette commande.
Justifier.
7. Indiquer quels autres critères peuvent influencer la fixation du prix de vente.

Le fonctionnement du service comptable d'une petite entreprise cliente du cabinet (l'entreprise BERTRAND) a été perturbé pendant plusieurs semaines par divers incidents (congé de maladie du personnel, démission...). Seuls les travaux les plus urgents ont pu être faits (paie, TVA, déclarations fiscales, etc).

Le responsable de cette entreprise fait appel au cabinet SABIL.

L'expert comptable vous confie ce dossier pour que vous élaboriez un schéma d'organisation de travail permettant de mettre à jour cette comptabilité et d'évaluer la situation de trésorerie dans les meilleurs délais.

Vous disposez de la liste des tâches à accomplir avec leurs caractéristiques (*annexe 11*).

Travail à faire

1. Tracer le graphe du projet par la méthode MPM et déterminer le chemin critique en indiquant sur le graphe les dates au plus tôt et les dates au plus tard.
2. Indiquer le chemin critique et le délai minimal permettant d'atteindre l'objectif fixé.
3. Préciser de combien d'heures l'on peut retarder le démarrage des tâches A et B sans retarder la fin des travaux.
4. Dans l'*annexe 11* est mentionné le lettrage des comptes :
 - énoncer le principe du lettrage ;
 - décrire en quoi consiste le lettrage automatique des comptes.

ANNEXE 1 : Renseignements concernant la facturation – Société MARTIN

8/14

1. Le 4 décembre : facture n° A1201 reçue d'un fournisseur français libellée en euros.

	Quantités	Prix unitaire	Montant
Composants électroniques pour machines outils	12	550	6 600,00
TVA à 19,6 %			1 293,60
Net à payer			7 893,60

Règlement le 15 décembre 2000 par virement bancaire.

2. Le 6 décembre : facture n°A1204 reçue d'un fournisseur danois libellée en couronnes danoises.

	Quantités	Prix unitaire	Montant
Câblage pour machines outils	2 500	12,36	30 900,00
Net à payer			30 900,00

Règlement le 20 février 2001 par virement bancaire.

3. Le 13 décembre : facture n°V1208 envoyée à un client français libellée en francs français.

	Quantités	Prix unitaire	Montant
Machines outils	4	350 000	1 400 000,00
TVA à 19,6 %			274 400,00
Net à payer			1 674 400,00

Règlement 10 % comptant, le solde le 15 mars 2001.

L'entreprise MARTIN reçoit le 16 décembre, pour cette facture, un chèque bancaire libellé en euros d'un montant de 25 526,06 euros.

4. Le 22 décembre : facture n°V1212 envoyée à un client italien libellée en francs français.

	Quantités	Prix unitaire	Montant
Machines outils	2	273 000	546 000,00
Net à payer			546 000,00

Règlement le 31 janvier 2001 par virement bancaire.

Pour les opérations intracommunautaires, l'entreprise dispose des numéros d'identification de ses partenaires commerciaux. Le Danemark, membre de l'Union européenne, n'appartient pas à la zone euro.

Un euro = 6,55957 francs français (FRF).

Cours des devises :

Dates	un euro (EUR) =
6/12	7,4574 DKK (couronnes danoises)
31/12	7,4318 DKK

ANNEXE 2 : Informations sur l'échange des chariots élévateurs – Société MARTIN

9/14

Au cours du mois de novembre 2000, l'entreprise MARTIN a décidé de changer un chariot élévateur qui ne donnait plus satisfaction pour en acquérir un neuf plus performant.

Elle a reçu le 10 novembre la facture suivante, libellée en francs, de son fournisseur VANGELIS.

Chariot élévateur modèle FIRE.....	90 000,00
Remise spéciale 10 %.....	(9 000,00)
Frais de mise à disposition.....	2 500,00
Reprise ancien chariot modèle AC.....	(25 000,00)
Net hors taxes.....	58 500,00
TVA 19,6 %.....	11 466,00
Net taxes comprises.....	69 966,00

Règlement 10 % comptant par chèque bancaire, le solde en trois mensualités égales les 20 janvier, 20 février et 20 mars 2001.

Concernant cet échange, seule l'écriture suivante a été enregistrée :

	10 novembre 2000		
471	compte d'attente	69 966,00	
512	banque		6 996,60
404	fournisseurs d'immobilisations		62 969,40
	Facture n°D1108 VANGELIS		

Le chariot modèle AC avait été acquis d'occasion auprès de ce même fournisseur pour 50 000 F (montant hors taxes) le 15 novembre 1998 (TVA déductible à 20,6 %).

Ces deux modèles ont une durée de vie de 5 ans au moment de leur acquisition et l'entreprise MARTIN considère l'amortissement linéaire comme économiquement justifié. Toutefois, elle pratique l'amortissement dégressif chaque fois que cela est possible (coefficient : 2).

Nota : le montant des annuités d'amortissements sera arrondi au franc le plus proche.

ANNEXE 3 : Informations concernant l'entrepôt de stockage – Société MARTIN

L'entreprise MARTIN a pu construire elle-même un entrepôt de stockage grâce à divers matériaux achetés et à l'utilisation de son personnel.

La construction a commencé le 18 octobre 1999 et s'est achevée le 1^{er} avril 2000, date de la première utilisation.

Vous disposez des renseignements analytiques suivants :

	en 1999	en 2000
Matériaux utilisés	124 300	135 700
Charges de personnel	90 000	110 000

L'écriture nécessaire a été correctement comptabilisée le 31 décembre 1999, mais rien n'a été enregistré au moment de l'achèvement de l'entrepôt.

Cette immobilisation sera amortie linéairement sur 15 ans.

ANNEXE 4 : Renseignements concernant la situation fiscale de la société MARTIN

10/14

Résultats fiscaux de la société MARTIN au titre des trois derniers exercices.

	1997	1998	1999
Résultat fiscal imposable au taux de droit commun	400 000	480 000	552 000
Plus-value nette à long terme	néant	25 000 (1)	34 000 (2)

(1) il s'agit d'un produit de cession de titres de participation.

(2) il s'agit du montant net de redevances d'un brevet concédé par l'entreprise.

L'imposition forfaitaire annuelle dont est redevable l'entreprise MARTIN a toujours pu s'imputer sur le versement du premier acompte d'impôt sur les sociétés.

ANNEXE 5 : Extraits du mémento pratique Francis Lefebvre fiscal 2000

Paiement de l'impôt sur les sociétés – Acomptes provisionnels

§ 3197 Calcul des acomptes

La base de calcul des acomptes est déterminée d'après les résultats du dernier exercice clos à la date de leur échéance (exercice de référence). Elle comprend :

- d'une part, le bénéfice de référence, lequel correspond au bénéfice soumis au taux de 33 1/3 %
- d'autre part le résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets et produits assimilés.

Le montant des acomptes est fixé :

- à 33 1/3 % du total du bénéfice de référence taxé à 33 1/3 % soit 8 1/3 % de ce bénéfice pour chacun des acomptes
- à 19 % du résultat net de la concession de licences d'exploitation soit 4,75 % de ce résultat pour chacun des acomptes.

Le montant des acomptes est arrondi au franc ou à l'euro le plus proche.

Contribution additionnelle

§ 3215 Les personnes morales redevables de l'impôt sur les sociétés au taux normal ou au taux réduit de 19 % sont assujetties à la contribution additionnelle de 10 %.

§ 3218 Assiette et calcul

La contribution additionnelle due au titre d'un exercice est assise sur l'impôt sur les sociétés calculé au taux normal de 33 1/3 % sur le résultat de l'exercice et, le cas échéant, au taux réduit de 19 % sur les plus values à long terme.

Le montant de la contribution de 10 % est déterminé en appliquant à l'impôt de référence ainsi défini, arrondi au franc ou à l'euro le plus proche, le taux de 10 %.

§ 3222 Acompte dû au titre de la contribution additionnelle de 10 %.

Les entreprises qui clôturent leur exercice entre le 1^{er} mars et le 31 décembre inclus doivent procéder à un versement anticipé à valoir sur la contribution définitive due au titre de l'exercice. Cet acompte est égal à 10 % de l'impôt de référence, calculé sur les résultats de l'exercice précédent. Il est exigible en même temps que le dernier acompte d'impôt sur les sociétés de l'exercice et doit être acquitté au plus tard à la date limite prévue pour le paiement de cet acompte.

Revenus mobiliers

§ 2113 Abattement annuel

Certains revenus mobiliers (essentiellement les dividendes d'actions et les produits de parts de SARL) ne sont soumis à l'impôt sur le revenu que sous déduction d'un abattement.

§ 2114 Champ d'application

L'abattement s'applique :

- aux dividendes d'actions (cotées ou non) de sociétés françaises (ayant leur siège social en métropole ou dans les DOM) sous réserve, s'agissant des dividendes des sociétés non cotées, qu'ils soient encaissés par des personnes ne détenant pas plus de 35 % des droits sociaux dans la société ;
- aux produits de parts de SARL (...);
- aux intérêts des sommes inscrites en comptes bloqués d'associés.

§ 2115 Montant et modalités d'application

L'abattement est fixé :

- à 16 000 F pour les couples (avec ou sans enfant) soumis à imposition commune ;
- à 8 000 F pour les célibataires, veufs ou divorcés et pour les époux soumis à une imposition séparée.

ANNEXE 6 : Bilan de la société COMTE au 31 décembre 2000

11/14

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations incorporelles	78 600	Capital (2 000 actions de 250 F)	500 000
Immobilisations corporelles	733 200	Prime d'émission	200 000
Immobilisations financières	50 500	Réserve légale	45 000
Stocks et en cours	228 000	Autres réserves	233 200
Créances	382 000	Résultat de l'exercice	222 000
Disponibilités	128 000	Report à nouveau	6 000
Charges à répartir sur plusieurs exercices	65 000	Provisions réglementées	64 800
		Emprunt et dettes financières	163 000
		Autres dettes	231 300
Total	1 665 300	Total	1 665 300

ANNEXE 7 : Informations sur la répartition du résultat de l'exercice 2000 de la société COMTE

Les statuts de la société COMTE prévoient l'attribution aux actionnaires d'un premier dividende de 4,5 % du capital libéré et non amorti.

Les associés ont décidé de porter une somme de 40 000 F en réserve facultative et de distribuer un dividende maximal arrondi au franc inférieur.

La répartition du résultat se présente de la façon suivante avant fixation du superdividende :

Résultat de l'exercice :	222 000
Réserve légale : 5 % de 222 000 = 11 100 limitée à (10 % × 500 000) – 45 000.....	(5 000)
Report à nouveau 1999.....	6 000
Bénéfice distribuable.....	223 000
Intérêt statutaire : 4,5 % × 250 × 2 000.....	(22 500)
Réserve facultative	(40 000)
Solde disponible.....	160 500

ANNEXE 8 : Informations diverses sur la société COMTE

- Les immobilisations incorporelles comprennent uniquement des frais d'établissement non amortis pour 13 800 F et des logiciels.
- Les immobilisations corporelles comprennent des terrains acquis 300 000 F le 1^{er} janvier 1994 et estimés aujourd'hui à 650 000 F.
- Les immobilisations financières sont composées de 500 titres de la société ROUGET. Leur cours moyen du mois de décembre 2000 est de 113 F.
- Tous les autres postes du bilan sont évalués à leur valeur comptable.
- Les résultats des deux derniers exercices s'élevaient à 76 000 F pour 1998 et 92 000 F pour 1999.
- La dernière augmentation de capital a eu lieu en 1997 ; tous les titres sont entièrement libérés depuis cette date.

ANNEXE 9 : Compte de résultat de l'exercice 2000 de la société IMP

12/14

ENTREPRISE : Société IMP	(en francs)		2000	
		Totaux partiels		Totaux partiels
CHARGES (hors taxes)				
Charges d'exploitation				
Coût d'achat des marchandises vendues dans l'exercice		0		
° Achats de marchandises				
° Variation des stocks de marchandises				
Consommations de l'exercice en provenance des tiers				
° Achats stockés d'approvisionnement		5 431 997		10 478 103
- matières premières				
- autres approvisionnements	3 120 975			
° Variation des stocks d'approvisionnement				
° Achats de sous-traitance	55 670			
° Achats non stockés de matières et de fournitures	55 050			
° Services extérieurs :				
- personnel extérieur	124 210			
- loyers en crédit bail				
- autres	2 076 092			
Impôts, taxes et versements assimilés				
Sur rémunérations		275 566		
Autres	275 566			
Charges de personnel				
Salaires et traitements	3 774 041			
Charges sociales	814 729			
Dotations aux amortissements et provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	184 111			
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	13 955			
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges		3		
TOTAL		10 494 402		10 449 978
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Charges financières				
Dotations aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés		122 082		584
Différences négatives de change				1 692
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL		122 082		2 276
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital :				
- valeurs comptables des éléments immobilisés et financiers cédés		0		0
- autres				
Dotations aux amortissements et aux provisions :				
- dotations aux provisions réglementées				
- dotations aux amortissements et aux autres provisions				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL		0		0
Solde créditeur = bénéfice				193 230
TOTAL GENERAL		10 645 484		10 645 484
PRODUITS (hors taxes)				
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Ventes				
Travaux				
Prestations de services				
Montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation.....				
Production stockée				
En-cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements)				
Transfert de charges				
Autres produits				
TOTAL				2 000
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges financières				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL				7 652
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
- produits des cessions d'éléments d'actif				
- subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice				
- autres				
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles				
TOTAL				0
Solde débiteur = perte				193 230
TOTAL GENERAL				10 645 484

Nota : le poste "reprises sur provisions et transferts de charges financières" contient uniquement des reprises sur provisions.

ANNEXE 10 : Données prévisionnelles pour la société IMP

Pour le mois de juin 2001, vous disposez des données prévisionnelles suivantes :

A3/14

- Chiffre d'affaires hors taxes : 750 000 F.
- Total des charges variables de production : 431 150 F.
- Production :

	M1	M2	M3
Nombre de circuits imprimés produits et vendus en juin	1 200	1 500	1 020
Coefficient d'équivalence concernant les coûts variables unitaires	1	1,4	0,8

ANNEXE 11 : Description des tâches dans l'entreprise BERTRAND

L'organisation du système informatique du cabinet permet le traitement simultané de différentes opérations. L'évaluation de la durée des tâches a été faite en tenant compte de la participation de plusieurs personnes lorsque cela est nécessaire. Vous n'avez donc pas à vous préoccuper de ces aspects du problème.

Code de la tâche	Descriptif des opérations à réaliser	Tâches immédiatement antérieures	Durée de la tâche en heures
	<i>Tri et classement des documents</i>		
A	Factures fournisseurs	-	2
B	Factures clients	-	3
C	Documents bancaires (relevés, carnets de chèques...) et autres	-	4
	<i>Enregistrement dans les journaux auxiliaires : précomptabilisation des documents</i>		
D	Factures fournisseurs	A	3
E	Factures clients	B	6
F	Documents de trésorerie	C	6
	<i>Saisie des écritures</i>		
G	Journal des achats	D	1
H	Journal des ventes	E	2
J	Journaux de trésorerie	F	3
	<i>Contrôles et corrections</i>		
K	Etats de rapprochement bancaires	J	3
L	Lettrage des comptes	K, G, H	3
	<i>Saisie des écritures de mise à jour des journaux</i>		
M	Journal des achats	L	1
N	Journal des ventes	L	2
P	Journaux de trésorerie	L	3
Q	Ecritures de centralisation automatique	M, N, P	1
R	Edition du compte banque	Q	1
-	Fin de tâche	-	-

ENTREPRISE :

Société IMP

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(en francs)

Exercice 2000

PRODUITS	Montants	CHARGES	Montants	SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	2000
Ventes de marchandises		Coût d'achat des marchandises vendues		Marge commerciale	
Production vendue					
Production stockée		ou Déstockage de production			
Production immobilisée		Total		Production de l'exercice	
Marge commerciale		Consommations de l'exercice en provenance de tiers			
Production de l'exercice		Total		Valeur ajoutée	
Valeur ajoutée		Impôts, taxes et versements assimilés			
Subventions d'exploitation		Charges de personnel		Excédent brut d'exploitation (ou Insuffisance)	
Total		Total			
Excédent brut d'exploitation	0	ou Insuffisance brute d'exploitation			
Reprises sur charges et transferts de charges		Dotations aux amortissements et aux provisions			
Autres produits		Autres charges			
Total		Total		Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)	
Résultat d'exploitation		ou Résultat d'exploitation			
Quotes-parts de résultat sur opérations en commun		ou Quotes-parts de résultat sur opérations en commun			
Produits financiers		Charges financières		Résultat courant avant impôts	
Total		Total			
Produits exceptionnels		Charges exceptionnelles		Résultat exceptionnel (bénéfice ou perte)	
Résultat courant avant impôts		ou Résultat courant avant impôts			
Résultat exceptionnel		ou Résultat exceptionnel			
		Participation des salariés			
		Impôts sur les bénéfices			
Total		Total		Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	
Produits des cessions d'éléments d'actif		Valeur comptable des éléments d'actif cédés		Plus/moins valeurs sur cession d'éléments d'actif	